



Perpignan, le 23 août 2024

**COMPTE RENDU
AUDIENCE INTERSYNDICALE
SUR LES MISSIONS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE**

Suite à l'intersyndicale en février 2024, les représentants de la CGT PJJ du territoire ont demandé une audience syndicale pour reprendre les différences missions « spécifiques » mises en place sur les 2 STEMO du territoire.

La DTPJJ 66/11 a fini par proposer des dates pour l'été 2024, ce qui a eu le « bon ton » de permettre une évolution favorable pour les agents du territoire sur quelques points.

Nous avons également interpellé la DT sur la fréquence et tenue des instances visant à maintenir un dialogue social, laquelle s'engage à être plus réactive à l'avenir. De nouvelles instances seraient programmées pour le dernier trimestre 2024.

Nous vous informons donc des points abordés en audience syndicale et des réponses apportées par la DT PJJ de notre territoire, représentée par la DTA et les 2 DS.

- La MISP :

Après une iniquité de mise en place de cette mission, en l'absence de la création d'une UEAJ sur le département de l'Aude, la direction s'engage à dédier 80% du temps de travail d'un agent, sur chaque UEMO, pour cette mission. Les 20% restant seront pour les autres tâches allouées à cette mission et la MEAT. Une lettre de mission sera adressée aux agents concernés.

Cette iniquité entre les deux UEMO était à mettre en lien avec les difficultés RH, et le choix de la DT de privilégier les mesures MO.

Les 2 agents de la MISP seront invités au travail de réflexion pour un projet UEAJ.

La DT s'est engagée à maintenir cette mission sur une année, suite à notre questionnement sur la garantie pour l'agent de ne pas être « rappelé » sur des missions MO dans le cas de difficultés RH.

Dans la continuité de ce questionnement RH, nous avons apporté notre inquiétude sur la gestion de l'UEMO de Carcassonne suite à la suppression du poste contractuel d'AA. La DT attend de connaître la position de l'AA titulaire avant de se prononcer sur l'opportunité d'un recrutement selon les décisions RH de la DIR, et les nécessités de service.

La DT confirme avoir pris des dispositions avec la DS pour les saisines Parcours. Cela fait écho à notre demande des enregistrements des RRSE pour comptabiliser une éventuelle décharge de mesures pour la mission MEAT des UEMO.

Nous avons questionné sur l'absence d'un conseiller d'insertion sur ce département. Le poste est toujours à pourvoir.

- La mission QM :

Cette mission est allouée à l'UEMO Perpignan Sud, le centre pénitentiaire étant sur leur secteur. Le changement de l'équipe actuelle fait suite à la demande de la DT de mettre en œuvre le projet de service. Ce dernier parle d'un « appel à candidature » pour cette mission après 3 ans, mission pouvant se prolonger de 2 ans en l'absence de candidature. Au bout de 5 ans, les agents sont remplacés par

des volontaires ou des agents désignés. La volonté de la direction est de voir cette mission assurée par tous les agents de l'UEMO.

Le DS parle d'une réintégration sur l'UEMO des agents actuellement missionnés après le 31/12/2024.

- **MEAT de l'UEMO de Perpignan Nord :**

Un bilan devait être fait pour juin 2024, bilan reporté sur une année de fonctionnement. Selon les retours du DS, pas de difficultés particulières sur l'été. Les agents assurant l'appui ne sont pas beaucoup sollicités. Ceci ne justifierait pas d'un allègement sur les prises en charge en MO.

La MEAT reste donc dans un fonctionnement « atypique » pour cette unité avec l'engagement d'un retour sur la charge de travail pour les agents après un an de fonctionnement.

Le DS précise travailler sur l'amélioration du « kit d'astreinte » pour mieux sécuriser les agents les Week-end.

Un rappel a été fait sur notre volonté de voir respecter la nécessaire application de la circulaire nationale concernant les astreintes, notamment sur les questions liées à la santé.

- **Les MJIE :**

Notre inquiétude portait principalement sur les demandes de la DT pour les services de l'Aude de réaliser des MJIE soit avec un seul personnel éducatif, soit une psychologue seule, soit sans Assistante de Service Social. Ces demandes ont cessé du fait du problème RH résolu.

Le STEMO de l'Aude est pénalisé par la gestion du SAH dont l'activité prend fin avant le mois de juin. Il serait donc bon de demander l'augmentation de la capacité de prise en charge du SAH pour ne pas pénaliser le SP qui voit ses moyens impactés par la fin des postes contractuels.

Nous sommes en attente d'un engagement de la DT d'un travail de réflexion et de concertation avec le CD11 sur ses questions de répartition des mesures et d'équilibrage budgétaire.

Nous demandons également une vigilance sur la répartition des MJIE sur le STEMO des Pyrénées-Orientales, l'UEMO de Perpignan Sud ayant régulièrement plus de MJIE en attente que l'UEMO de Perpignan Nord. Ce point avait d'ailleurs donné suite à un tract de notre OS en janvier 2018.

- **Les AA de notre territoire :**

Ce point a été ajouté à notre demande, prenant en compte la spécificité de leur poste.

Nous rappelons à notre direction que les AA ne viennent en aucun cas remplacer le poste SA qui n'existe plus depuis la création des STEMO. Nous demandons à la DT que la catégorie de ces agents soit prise en compte sur la charge de travail demandé, mais surtout que les droits des agents (télétravail et CA) soient respectés. Les CA ne peuvent être refusés à un AA sous prétexte qu'il faudrait garantir la présence d'un AA sur un STEMO. Les AA sont affectés sur une UEMO et non un STEMO.

La DT ne partageant pas notre retour, nous resterons donc vigilants sur le respect des droits des agents.

- **Les « aménagements » des missions :**

Nous demandons, pour clore cette audience, une attention particulière sur les demandes d'aménagement des missions pour les agents bénéficiant d'une RQTH. Personne n'est à l'abri « d'accidents de la vie » nécessitant une adaptabilité de l'administration. L'agent bénéficiant d'une RQTH préserve ses compétences et son savoir-faire auprès du public de la PJJ.

La DT n'est pas opposée à la prise en compte des aménagements des missions pour maintenir un agent à son poste, en lien avec la médecine de prévention et les DS.